

PARTIE II

LES DÉFIS D'UN CHANGEMENT DURABLE

Au-delà du souci immédiat de conserver le terrain gagné pendant la bataille, les Canadiens ne doivent pas oublier l'héritage politique, économique et social tenace de l'apartheid pour la majorité noire d'Afrique du Sud et les États limitrophes. Cela suppose un ordre du jour plus complet, afin de rompre les chaînes de l'apartheid et de libérer le dynamisme de la région.

Le défi énorme de l'avènement de la démocratie

Il est difficile d'exagérer l'ampleur du désastre humain et économique qu'est l'apartheid. Et malheureusement, malgré le désir de certains membres de la collectivité internationale et des médias d'accepter la réforme comme un fait accompli, le Sous-comité est d'un autre avis. En définitive, malgré la chute des piliers juridiques et politiques de l'apartheid, le changement en Afrique du Sud et dans la région demeure en grande partie superficiel. Le défi que devra relever l'Afrique australe dans les décennies qui viennent, pour surmonter cet héritage, sera de veiller à ce que la démocratie, le respect des droits de la personne et la transformation économique progressent de concert. Pour les partenaires de la région qui cherchent de nouveaux moyens de promouvoir le développement démocratique, il est impératif de reconnaître que ces éléments du tissu social sont indissociables.

Par contre, les nouvelles ne sont pas toutes mauvaises. Nous avons de bonnes raisons d'espérer. Malgré ce terrible héritage, l'accalmie progressive des actes d'agression et de déstabilisation en Afrique du Sud a déjà donné naissance à une certaine forme de paix et de sécurité. La Namibie a enfin obtenu son indépendance, le 21 mars 1990, et s'est dotée d'un gouvernement démocratique dans le cadre d'élections libres et équitables. Le gouvernement a mis l'accent sur la réconciliation nationale, particulièrement entre la SWAPO (*South-West Africa People's Organization*) et la DTA (*Democratic Turnhalle Alliance*) antérieurement favorable à l'Afrique du Sud.

En Angola, l'accord de paix de mai 1991 (et le départ subséquent des derniers soldats cubains du territoire angolais) a abouti à la création d'un régime plus démocratique. Les partis d'opposition fonctionnent désormais ouvertement dans cet ancien État marxiste-léniniste, y compris l'ancien groupe rebelle UNITA. On prévoit des élections multipartites à l'automne 1992, sous la surveillance de l'ONU, mais certains observateurs s'attendent à des retards. Entre temps, l'Angola doit mettre en place un mécanisme complexe de démobilisation, avec l'aide de l'ONU. Nous craignons vivement que ce processus n'entraîne une déstabilisation. **Le Sous-comité recommande donc au Canada d'accroître son appui au processus de démobilisation, de s'assurer qu'il y a suffisamment d'observateurs lors des élections prochaines et de continuer à appuyer les efforts des ONG canadiens qui oeuvrent en Angola.**